Haute Normandie
EGEE
La passion de transmettre

le lien –HANO N°24
DECEMBRE 2012

*La Délégation Régionale vous souhaite une bonne et heureuse année 2013, pour chacun et pour vos proches. Une bonne santé, quelques missions sympathiques et beaucoup de plaisir à œuvrer dans le cadre d'*EGEE

Merci aux rédacteurs

BANO + HANO = NORM

Beaucoup en parle, nous le réalisons. Au 1er Janvier 2013 les régions de Basse et de Haute Normandie se regroupent pour former la Région NORMANDIE.

A l'image des CRCI de Haute et Basse Normandie qui se rapprochent, des instances transrégionales qui se créent autour de l'estuaire, des cours des comptes qui viennent de fusionner, les Délégués des 2 régions, actuelles ont retenu de répondre favorablement aux sollicitations du Président qui souhaitait de longue date cette fusion.

Certain que chacun saurait profiter des avantages de ce regroupement, en mettant en œuvre les synergies et des expériences respectives, en développant nos activités.

Soyez sûr que tous les délégués œuvrerons avec les conseillères et conseillers afin que tous puissiez continuer de trouver le plaisir au sein de la nouvelle région EGEE NORMANDIE en conjuguant votre

PASSION DE TRANSMETTRE

AS

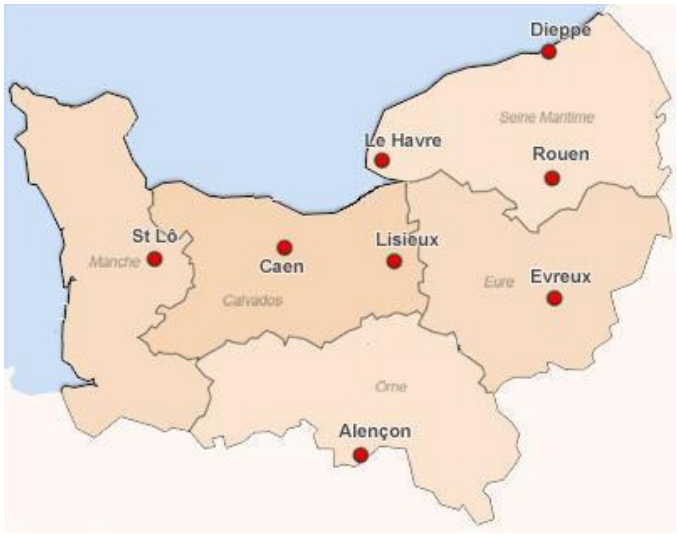

La structure de la nouvelle région est la suivante :

Les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne et les Territoires de Dieppe/Vallée de Bresle, du Grand Havre et du Grand Rouen.

La Normandie regroupe plus de 170 conseillères et conseillers effectuant chaque année plus de 2000 interventions se ventilant en

Education	**51%**
Emploi	**13%**
Entreprise	**36%**

C'est donc le dernier LIEN HANO, le prochain sera un LIEN NORM

LES NOUVEAUX DELEGUES

2012 voit le renouvellement des délégués territoriaux. Elus pour 3 ans, ils prennent en charge l'animation de leur territoire et représente EGEE auprès des instances.

Merci aux anciens délégués qui ont su trouver de bons successeurs. Ils ont insufflé une dynamique qui a permis à chacun de trouver une activité.

Félicitations et merci aux nouveaux élus pour leur engagement dans la vie de notre association.

Eure	**Jacques Debuchy et Thierry Dupuis**
Dieppe	**Jean Pierre Haulle et Jacques Saliot**
Le Havre	**Jacques de Navacelle et Serge Bertrand**
Rouen	**Lionel Dumouchel et Christiane Philippe**
Normandie	**Alain Speybrouck Maurice Lechevallier**

EGEE dans le rapport Gallois

Au Chapitre « Faire croître le nombre d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), le rapport propose le « *développement de l'accompagnement (mentorat) et de la formation des dirigeants d'entreprise en relation avec les écoles de management et les chambres consulaires*[52]. *Il s'agit en particulier de rompre l'isolement des chefs d'entreprises et de leur apporter une capacité de diagnostic stratégique, financier, technique ou managérial* »

« ***52 Exemple de l'association Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise(EGEE), regroupant 2400 anciens cadres dirigeants ingénieurs chefs d'entreprise qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps de bénévolat socio-économique, dans le cadre de la transmission intergénérationnelle des savoirs et expérience. »***

Cette citation prouve, s'il en était besoin, que notre association est connue et reconnue. L'ensemble des conseillers peuvent en être fiers, car c'est leur action au quotidien qui est reconnue.

EGEE AGREE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Par décision du 29 septembre 2012, le ministre de l'Education nationale vient d'accorder à EGEE l'agrément réservé aux associations partenaires.

C'est là une belle reconnaissance des actions que nous menons depuis de nombreuses années auprès des élèves des établissements scolaires et universitaires en vue de leur insertion dans la vie professionnelle. C'est naturellement ce point qui a particulièrement été retenu par la Commission d'attribution qui –fait rare- s'est prononcée favorablement à l'unanimité de ses membres.

LE DOYEN ROUENAIS PASSE LE RELAIS MERCI CLAUDE

Après près de 20 ans d'activité au sein du Territoire du Grand Rouen, notre ami **CLAUDE POLGE** cesse son activité dans le cadre d'EGEE.

Depuis 1993, Claude assure l'accueil de créateur et a consacré une beaucoup de son temps à des activités bénévoles comme le prouve le digest ci-dessous :

De 1993 à fin 2007 : Conseiller.

- Accueil des créateurs préparation des dossiers **ACCRE** (Aide à la Création ou Reprise d' Entreprise) à la CCI de Rouen avec Pierre COPIN
- Maison des Associations Barentin avec Jacques POULAIN de 1993 à 2002 puis seul de 2003 à 2007
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen : missions pour Madame Marie Claude ROGER Rouen Entreprendre.

De 2000 à janvier 2008 : Conseiller membre du Comité Départemental ACCRE.

- Trésorerie Générale Service de Mr. Michel Valogne.
- D.D.T.E.F.P. Service de Mme Michelle Leboucher.
- Préfecture de Seine Maritime. Tous les mois:

Depuis 2008 : Conseiller.

- Accueil des Créateurs à la Maison Citoyenne à Barentin

En complément de ces activités EGEE, Claude siège au Conseil d'Administration du Lycée Thomas Corneille de Barentin, dans des commissions à la Mairie de Barentin, élections, impôts directs, administrateur du CCAS. La présidence des Cheveux d'Argent, des Médaillés du Travail, trésorier des Anciens Combattants de Barentin et membre du Comité Directeur Départemental

Pour toutes ces actions de bénévole, le Conseil Municipal de Barentin a décerné à Claude la Médaille de la Ville. Il a également reçu **le Diplôme de bénévole du Département** de Seine Maritime et la Médaille d'Or de l'Assemblée Nationale.

Comme il le dit : « 20 ans ce n'est pas si mal. Je garderai un excellent souvenir de mon passage à EGEE, mais il faut savoir lever le pied. »

Nous aussi nous gardons un excellent souvenir de ton dévouement et de ton dynamisme preuve que l'activité au sein d'EGEE participe au maintien en forme

Merci Claude

EGEE partenaire de la semaine de la sécurité de Notre Dame de Gravenchon

Pour la seconde année consécutive, EGEE était partenaire de la semaine de la sécurité organisée par la Ville de Notre-Dame de Gravenchon du 6 au 12 octobre 2012.

Le thème de l'atelier animé par EGEE était « Le document unique, un outil de prévention et de progrès ».

La participation de représentants d'entreprises et de collectivités avait été suscitée par un super article paru dans la presse locale (Le Courrier Cauchois) et la distribution d'invitation en rencontrant directement des entreprises du secteur. L'heure de la réunion a-t-elle découragée les participants car ceux-ci étaient peu nombreux. Les conseillers locaux EGEE étaient présents ainsi que Jean-Pierre Leblond et Hervé Furet venus du Havre (merci à eux pour leur support)

Christian Farges et Jean-Paul Héraud ont présenté EGEE, rappelé les enjeux de la prévention en matière d'accidents du travail et la réglementation concernant le document unique et présenté le protocole de développement EGEE d'un document unique.

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine avait été associée à cet atelier, Madame Françoise Patry (directrice adjointe) a témoigné de son expérience pour mettre à jour leur document unique (mission EGGE juste terminée) et l'intérêt d'un accompagnement par EGEE.

Les échanges avec les participants ont été nombreux, l'aspect réglementaire et conséquences pour le dirigeant en cas de manquement, risque de doublonnage avec d'autres documents existants dans l'entreprise, protocole de développement ont été largement débattus.

Les leçons seront tirées pour ajuster notre mode de participation à la semaine sécurité 2013.

Jean-Paul Héraud

EGEE sensibilise employeurs et salariés

Le risque 0 au travail n'existe pas

Triste moyenne nationale. Cinq cents décès au travail sont déplorés chaque année, dont 20 % sont liés au risque routier. Le risque 0 au travail n'existe pas. Mieux vaut donc pour tout employeur (entreprises, industries, artisans, commerçants, collectivités, associations…) être bien armé. En procédant, selon l'obligation faite par un décret de 2001, à l'élaboration du Document unique, qui consiste à évaluer les risques professionnels et à répertorier les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés.

« Or, 53 % des chefs d'entreprise, selon une étude de l'INRS de 2009, pensent que leur activité ne présente pas de risque particulier et n'en voient pas l'intérêt. Il existe pourtant des risques de niveau variable dans toute entreprise, parfois avec des conséquences dramatiques. Attention, la responsabilité

L'antenne locale d'EGEE réunit une équipe de cadres dirigeants retraités qui mettent bénévolement leurs compétences au profit des petites et moyennes entreprises. De gauche à droite : MM. Bréant, Baudoin, Farges, Randria-Voyment, Maudin et Héraud. Auxquels se joignent M. de Navacelle et Mme Biernacki, manquant sur la photo

8ème Rencontre régionale

créer reprendre une entreprise en Normandie

Organisées par les CCIT les *rencontres Régionales créer reprendre une entreprise en Normandie*.se sont tenues fin novembre. Les territoires de Dieppe et du Havre y ont participé. Le nombre de visites a été plus important que les autres années et les contacts avec les acteurs régionaux de la création et reprise d'entreprise sont importants.

TERRITOIRE DE DIEPPE

1°) l'activité

L'activité 2012 a été marquée principalement par la réalisation de ***D.U*** (document unique)pour des petites communes du bassin Est Dieppois durant le 1er semestre et par un gros dossier en cours concernant la communication du Lycée P Néruda à Dieppe qui aura nécessité un bon plan marketing et beaucoup d'idées pour combler un déficit d'image important, dossier sur lequel certains conseillers se sont beaucoup investis.

Une prospection accrue a permis de mieux faire connaître EGEE et, à l'exemple d'une rencontre récente avec la Directrice de Pôle Emploi Dieppe, tous les espoirs sont permis pour une collaboration dès 2013 .

Parmi les rendez-vous programmés sur Novembre, celui prévu avec le chargé de mission de la grappe d'entreprises « Dieppe Méca Energies » qui regroupe plus de 115 entreprises – 6000 salariés – 580 millions de CA – peut s'avérer intéressant.

2°) la vie de l'antenne

Le renforcement de l'équipe est plus que jamais d'actualité , **P Lesueur** (ex Sté Générale) puis **B Popiol** (ex centrale nucléaire Penly – service maintenance) nous ont rejoints dernièrement et apporté toutes leurs compétences.

Une ou deux nouvelles « recrues » sont encore programmées .Un seul petit regret, nous déplorons toujours l'absence de femmes au sein de l'équipe.

Problème local bientôt solutionné ? Depuis plus de six mois, la CCI Dieppe procède à divers travaux de remise en état de ses locaux .C'est avec une certaine impatience que nous attendons la fin des travaux pour retrouver un bureau et un téléphone.

JP Haulle

Les nouvelles du territoire du grand Havre

Pendant cet été, le territoire du Havre n'est pas resté inactif :

Un nouveau conseiller : **Eric Flipo** : carrière dans le secteur maritime (direction, commercial, marketing)

Et un départ :

Ayant trouvé une nouvelle activité, **Yann Guillou** a démissionné en octobre. Une démission que nous regrettons tous et moi en particulier. En deux ans : Yann nous a permis de mettre en place un press-book au niveau régional et local, d'établir des contacts dans toutes les mairies de la Codah, rédiger des communiqués de presse, d'apporter de l'aide aux créateurs en matière commerciale, Nous le remercions pour tout ce qu'il nous a apporté avec une grande convivialité, Nous lui rappelons que la porte d'EGEE lui reste grande ouverte dans quelques années

Nos missions nouvelles :

- La formation de parrain avec la mission locale de Lillebonne.
- Des documents uniques
- De nouveaux suivis d'entreprises avec l'association appui ou le Havre Caux.

De nouveaux contacts

- La ville du Havre : le service aux associations
- Des lycées et collèges à Fécamp, le Havre
- UFR
- Les banques : contacts à développer.
- Les salons
- Créer et reprendre en Normandie
- la réunion organisée par la fédération du bâtiment et la CCI : comment optimiser votre trésorerie
- Notre participation à la semaine de la sécurité à Notre dame de Gravenchon

Sans oublier, l'élection le 5 novembre du nouveau délégué et son adjoint : Jacques De Navacelle et Serge Bertrand.

Bon vent à la nouvelle équipe qui, j'en suis sûr, amènera un nouveau dynamisme au territoire.

Jean pierre Leblond

TRIBUNE LIBRE

Contribuer à l'éducation, la formation et l'insertion dans l'emploi Quelques pistes.

Les missions de contribution à l'éducation, à la formation, à l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emplois, sont des composantes essentielles des activités déployées par les conseillers EGEE. Il s'avère cependant qu'elles relèvent le plus souvent d'initiatives individuelles prises localement par les antennes que de démarches institutionnellement négociées. En fonction de l'expérience acquise et au titre d'un échange de « bonnes pratiques » il nous parait opportun de formuler ces quelques propositions.

La Formation Professionnelle Initiale concerne les jeunes sous statuts scolaire ou universitaire et les apprentis. Les lycées professionnels et technologiques sont placés sous la double tutelle du Rectorat de l'Académie (gestion pédagogique) et du Conseil Régional (investissements matériels).Dans ces établissements, malgré les incitations académiques aux « rapprochements entre l'Ecole-Entreprise » nous constatons la réticence des proviseurs à nous faire intervenir sans l'aval de leur tutelle institutionnelle. La reconnaissance au niveau du Ministère de l'Education Nationale de EGEE comme ***« Association Educative complémentaire de l'Enseignement Public »*** (arrêté du 26/09/2012) devrait lever cette ambigüité et nous permettre de jouer pleinement notre rôle.

Pour **l'enseignement supérieur** qui propose aux étudiants des filières professionnalisées plus ou moins longues (du D.U.T aux Diplômes d'Ingénieurs et de Grandes Ecoles..), la relative autonomie des universités et des directeurs d'Ecoles Supérieures facilite les prises de décisions concernant la participation de nos conseillers à des jurys d'examens ou de recrutement, des simulations d'entretiens d'embauche, des conseils ou interventions de toutes natures sous formes individuelles ou collectives.

L'apprentissage connait un franc succès : Cette forme d'enseignement professionnel qui permet à des jeunes de préparer, sous contrat de travail tous les diplômes de l'enseignement technique par une alternance entre un travail effectué en entreprise et des périodes de formation en C.F.A est placée sous l'égide des Régions. Plus de 80 C.F.A., gérés pour la plupart par des structures consulaires ou professionnelles existent en Normandie, leurs directeurs disposent d'une délégation de pouvoirs importante leur permettant de répondre favorablement à nos sollicitations. Ce secteur est donc à prospecter prioritairement.

2) **La Formation Professionnelle Continue** a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emplois, de favoriser le maintien dans l'emploi et le développement des compétences des salariés, de permettre, tout au long de la vie, le retour vers l'emploi et la promotion sociale. Elle constitue une priorité nationale à la réalisation de laquelle concourent tous les acteurs de la vie économique et sociale.

Les procédures d'appel d'offres et de conventionnement se généralisant, il est difficile pour EGEE de s'immiscer dans ces dispositifs. Les organismes de formation consulaires, privés, l'AFPA, et les GRETA intervenant dans des dispositifs d'insertion peuvent toutefois être sollicités localement pour des prestations hors enseignement (validation de projets ou titres professionnels, témoignages métiers, techniques de recherche de stages ou d'emplois…).

3) La compétence de l'Etat en matière d'emploi est générale, elle se manifeste notamment par le Service Public de l'Emploi qui, sous l'autorité de la DIRECCTE et du Pôle Emploi ont en charge le placement, l'indemnisation, l'insertion, la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emplois. Les jeunes qui ont des difficultés d'insertion peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique par des Missions Locales et des P.A.I.O. S'il est difficile d'intervenir directement pour Pôle Emploi il s'avère que les communautés urbaines qui ont mis en place des « Maisons de l'Emploi » ou des structures d'appui de proximité de type « Emploi-Insertion » peuvent être abordées en confiance. Rappelons, en complément, que les Conseils Régionaux ont en charge l'information, l'orientation et le positionnement des publics. A ce titre, se créent des « ***Cité des Métiers*** » et ***« Pôle des Savoirs*** » partenariaux qu'il serait opportun de contacter.

Ce sont là quelques idées que nous pourrions mutualiser et enrichir, une réflexion régionale et une veille mériteraient d'être engagées sur ces thèmes qui sont liés à notre contribution au développement de l'emploi et de l'employabilité Il ne reste plus qu'à solliciter les volontariats.

Contact : Jean-Claude CAMMAS Conseiller EGEE Grand-Rouen

(*Ancien Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage à la C.C.I. de Rouen)*

LA DR PROCHE DES TERRITOIRES

La délégation régionale poursuit ses visites auprès des territoires à la rencontre et à l'écoute des conseillers, en couplant les réunions régionales avec les réunions territoriales. Après Rouen, la DR a assisté aux réunions des territoires de Dieppe, du Havre et de l'Eure. Ces échanges permettent à chacun de mieux connaître et partager ce qui se fait « ailleurs »

Les conseillers du territoire du Grand Havre

La DR à Pont Audemer avec les conseillers de l'EURE

EGEE SUR LES ONDES

Nous avons été invités par France Bleue pour une interview dans le cadre de l'émission « **Mode d'emploi** » **le magazine de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi**

Le thème de l'entretien était la présentation des interventions d'EGEE dans l'accompagnement de créateur et les motivations d'un « jeune » conseiller. Le témoignage du créateur a été transmis par M Sylvain Blondel de la société **Convi'cept** Il a décrit l'aide apporté par le conseiller qui l'a accompagné ; précisant que « *sans cette aide, il n'aurait pas réussi à monter son entreprise, pour le moins pas aussi rapidement* » Il a prévu de faire appel à EGEE pour l'accompagner dans le développement de son entreprise. Le jeune conseiller était Jacques de Navacelle

EGEE dans la presse

Dans news letter de la CCIT du Havre

Le document unique : outil indispensable de la prévention

Accompagnement proposé par la CCI du Havre

TPE/PME, la CCI du Havre vous aide à élaborer ou à auditer votre document unique, en collaboration avec l'association EGEE.

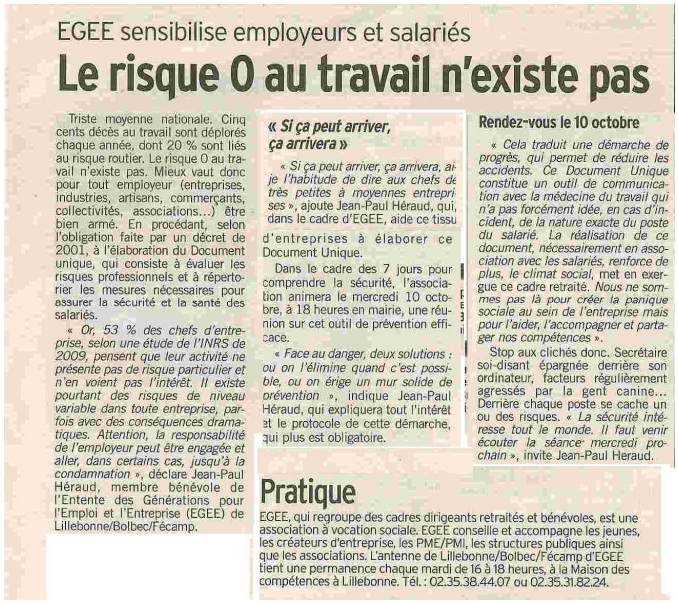

EGEE sensibilise employeurs et salariés

Le risque 0 au travail n'existe pas

Triste moyenne nationale. Cinq cents décès au travail sont déplorés chaque année, dont 20 % sont liés au risque routier. Le risque 0 au travail n'existe pas. Mieux vaut donc pour tout employeur (entreprises, industries, artisans, commerçants, collectivités, associations…) être bien armé. En procédant, selon l'obligation faite par un décret de 2001, à l'élaboration du Document unique, qui consiste à évaluer les risques professionnels et à répertorier les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés.

« *Or, 53 % des chefs d'entreprise, selon une étude de l'INRS de 2009, pensent que leur activité ne présente pas de risque particulier et n'en voient pas l'intérêt. Il existe pourtant des risques de niveau variable dans toute entreprise, parfois avec des conséquences dramatiques. Attention, la responsabilité de l'employeur peut être engagée et aller, dans certains cas, jusqu'à la condamnation* », déclare Jean-Paul Héraud, membre bénévole de l'Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE) de Lillebonne/Bolbec/Fécamp.

« *Si ça peut arriver, ça arrivera* »

« *Si ça peut arriver, ça arrivera, ai-je l'habitude de dire aux chefs de très petites à moyennes entreprises* », ajoute Jean-Paul Héraud, qui, dans le cadre d'EGEE, aide ce tissu d'entreprises à élaborer ce Document Unique.

Dans le cadre des 7 jours pour comprendre la sécurité, l'association animera le mercredi 10 octobre, à 18 heures en mairie, une réunion sur cet outil de prévention efficace.

« *Face au danger, deux solutions : ou on l'élimine quand c'est possible, ou on érige un mur solide de prévention* », indique Jean-Paul Héraud, qui expliquera tout l'intérêt et le protocole de cette démarche, qui plus est obligatoire.

Rendez-vous le 10 octobre

« *Cela traduit une démarche de progrès, qui permet de réduire les accidents. Ce Document Unique constitue un outil de communication avec la médecine du travail qui n'a pas forcément idée, en cas d'incident, de la nature exacte du poste du salarié. La réalisation de ce document, nécessairement en association avec les salariés, renforce de plus, le climat social*, met en exergue ce cadre retraité. *Nous ne sommes pas là pour créer la panique sociale au sein de l'entreprise mais pour l'aider, l'accompagner et partager nos compétences* ».

Stop aux clichés donc. Secrétaire soi-disant épargnée derrière son ordinateur, facteurs régulièrement agressés par la gent canine… Derrière chaque poste se cache un ou des risques. « *La sécurité intéresse tout le monde. Il faut venir écouter la séance mercredi prochain* », invite Jean-Paul Heraud.

Pratique

EGEE, qui regroupe des cadres dirigeants retraités et bénévoles, est une association à vocation sociale. EGEE conseille et accompagne les jeunes, les créateurs d'entreprise, les PME/PMI, les structures publiques ainsi que les associations. L'antenne de Lillebonne/Bolbec/Fécamp d'EGEE tient une permanence chaque mardi de 16 à 18 heures, à la Maison des compétences à Lillebonne. Tél. : 02.35.38.44.07 ou 02.35.31.82.24.

Le courrier Cauchois du 10 Octobre

LILLEBONNE

47 parrains et marraines pour trouver un emploi

57 % des jeunes inscrits à la Mission locale ont trouvé un emploi grâce à l'action du réseau de parrainage. Les détails d'un dispositif performant.

47 parrains, 150 jeunes

Le courrier Cauchois du 30 Novembre

Extrait de l'article : *« Cette année, pour améliorer le travail du réseau, outiller les parrains et marraines, nous avons mis en place des séances d'échanges… l'Association EGEE a animé ces séances"*